



Centre de gestion de la FPT de l'Ain

**Mesdames et Messieurs
les Maires et Présidents
d'établissements publics**

Service : Direction générale
Affaire suivie par : Sylvain PAYRASTRE / Marie Laure GUZMAN
☎ : 04-74-32-13-81
Mail : finances@cdg01.fr

Péronnas, le 16 août 2017

Création du service Paie à façon au 1^{er} janvier 2018

Mesdames et Messieurs les Maires et Présidents,

A l'écoute des collectivités sur le terrain et à l'appui de notre dernier sondage, les membres du conseil d'administration du CDG01 ont ressenti une demande émergente pour la réalisation des paies pour le compte des collectivités.

Activité exigeante, la paie connaît une constante évolution et requiert des mises à jour régulières ainsi que des connaissances techniques et juridiques.

Parce que notre mission est d'accompagner les vôtres, le CDG01 apporte à votre collectivité, un service sur mesure, pour l'ensemble des opérations liées à la paie.

Aussi, ai-je le plaisir de vous annoncer la création d'un service « paie à façon » à compter du 1^{er} janvier 2018.

Bien entendu, ce service facultatif s'adresse à toutes les collectivités affiliées au Centre de gestion, qu'elles soient rurales ou urbaines, petites ou grandes.

Pour en savoir plus, je vous invite à consulter notre brochure de présentation et de parcourir notre site internet pour connaître les modalités de fonctionnement et d'adhésion.

Une réunion de présentation aura lieu dans les locaux du Centre de gestion le mardi 3 octobre 2017 de 10h à 12h ([inscription sur notre site internet](#)) et d'autres seront programmées sur le territoire du département.

Les demandes d'adhésion devront se faire au plus tard le 30 octobre 2017 pour une mise en service au 1^{er} janvier 2018. Toutefois, les adhésions pourront aussi s'effectuer en cours d'année (1^{er} du mois suivant la signature de la convention).

Veillez croire, Mesdames et Messieurs les Maires et Présidents, à l'assurance de mon meilleur dévouement.

Le Président,



Bernard REY
Maire de Saint Bernard